



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-372

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

fermeture du parc du kiosque

Fête du kiosque / le 26 septembre 2026

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande du comité des fêtes de Molinghem,

CONSIDÉRANT qu'il importe de prévenir des accidents à l'occasion de la fête du kiosque organisée par le comité des fêtes de Molinghem le 27 septembre 2026,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Pour des raisons d'organisation, le parc du kiosque sera fermé au public le samedi 26 septembre 2026 à partir de 14H00.

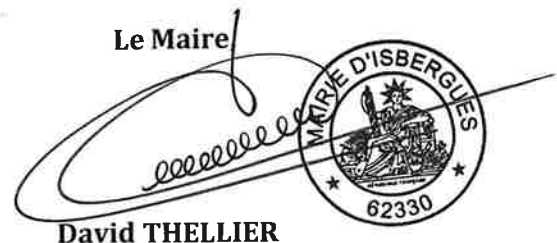
Article 2 : Ampliation de l'arrêté sera adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **08 SEP. 2026**

Publié le **08 SEP. 2026**

Le Maire


David THELLIER

